# PORTRAIT DE **TERRITOIRE**




ASSEMBLÉE CITOYENNE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
Sète Agglopôle Méditerranée

Sète AGGLOPÔLE méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

# PORTRAIT DE **TERRITOIRE**

# Quel avenir pour notre territoire ? Et si on se posait les bonnes questions ?

Depuis plus de trois années, le Conseil de développement de Sète Agglopôle Méditerranée mobilise un grand nombre de citoyens bénévoles, représentatifs de la diversité des habitants de toutes nos communes. Citoyens engagés, amoureux de notre territoire, nous réfléchissons à notre avenir. C'est un lieu rare d'échanges et de discussions où nos disputes et nos confrontations sur les sujets qui nous paraissent majeurs pour nous et nos enfants, se déroulent de façon libre, engagée, passionnée et respectueuse de chacun.

Nous démontrons ainsi à notre modeste échelle, jour après jour, que la démocratie est vivante, et qu'elle peut s'exercer dans un cadre apaisé pour faire émerger des idées, des propositions, des avis et des projets de compromis.

Nous sommes par exemple convaincus, avec beaucoup d'autres, que les dérèglements climatiques à l'œuvre, et dont les premiers effets sont visibles et sensibles dès aujourd'hui, appellent des réponses fortes et ambitieuses. Ces réponses peuvent être susceptibles de déranger quelques habitudes dans nos comportements quotidiens, dans notre façon de vivre le territoire, voire de froisser certains intérêts. Or si ces transitions, que certains s'obstinent encore à nier, ne sont pas perçues par nos concitoyens comme nécessaires, légitimes et justes elles entraîneront des inquiétudes, des réactions hostiles et des colères.

Face à ces colères, qu'il faut entendre, le risque serait d'opter pour des choix timorés, des réponses inadaptées, manquant d'ambition et d'envergure.

De façon délibérée, nous avons fait le choix d'opter pour une attitude enthousiaste, positive et constructive et non une démarche anxiogène et pessimiste.

Ce petit livret dénommé « portrait de territoire » est le recueil de nos réflexions et de nos échanges durant ces derniers mois. C'est un document modeste, sérieux et rigoureux, prospectif mais non exhaustif, qui ne demande qu'à être approprié par le plus grand nombre et qui pourrait utilement servir de base aux confrontations électorales à venir.

Ce prochain rendez-vous démocratique sera un moment privilégié pour aborder, nous l'espérons, les vrais sujets. Notre ambition serait de tenter de proposer aux différents candidats de sortir des querelles lilliputiennes, des polémiques artificielles, des échanges stériles ou égotiques, des insultes ou des postures radicales qui empêchent de faire émerger de véritables solutions concrètes, innovantes et justes.

À un moment, où ici comme ailleurs, la crise démocratique est profonde, où les menaces de toute nature sont très préoccupantes, où la colère et le sentiment de n'être ni écouté ni entendu sont grands, où la défiance envers nos élus s'accentue, où prospère populisme, individualisme, rejet de l'autre, où le débat public se réduit à des idées simplistes, des insultes, des invectives et des détestations réciproques, - tout cela étant susceptible de mettre à mal notre cohésion sociale -, il est grand temps de se concentrer sur l'essentiel: à savoir répondre à la question: quel est l'avenir désirable pour notre territoire et ses habitants ?

Bonne lecture à tous.



**Bruno Arbouet,**
Président du Conseil de développement de Sète Agglopôle Méditerranée

Quel partage de l'espace envisager, pour accueillir **entreprises** ou activités **agricoles** ?

Doit–on arrêter d'aménager les **bords de mer** ?

Nos **huîtres** sont-elles condamnées à disparaître ?

Du **foncier** disponible pour les promoteurs mais introuvable pour créer du **logement** abordable ?

Faut-il craindre une nouvelle **guerre de l'eau** ?

L'accès libre et gratuit à nos **garrigues** sera-t-il interdit en raison des risques d'**incendie** ?

Serons-nous **condamnés** à boire de l'eau salée ?

Le bassin de Thau, demain, **maison de retraite** de la France ?

Faut-il toujours rappeler qu'ici **« concitoyen »** s'écrit en un seul mot ?

Une **identité forte** tournée vers le passé ?

Sète **banlieue** de Montpellier ?

Une attractivité culturelle en manque d'**authenticité** ?

Le pari assumé d'un territoire **multiculturel** ?

Et si nos **jeunes** trouvaient un emploi ici ?

Et si on rendait la voiture **inutile** ?

Et si les **canicules** à répétition transformaient nos paysages en un territoire hostile et inhospitalier ?

Un **port régional** et son territoire qui s'ignorent ?

# SOMMAIRE


P06 **ÉVOLUTIONS ET GRANDES TENDANCES**
**Évolutions : Le constat**

P08 **Le réchauffement climatique**
- Un trait de côte en retrait.
- Des épisodes violents plus fréquents
- L'eau : en moindre quantité et en moindre qualité

P13 **Le développement économique**
- La conchyliculture fragilisée
- Le thermalisme en sursis ?
- Le tourisme menacé
- Une pénurie de foncier disponible
- Un territoire oublié ?

P17 **L'évolution démographique : une population vieillissante**
- L'exode des jeunes
- L'arrivée de retraités aisés

P19 **Les grandes tendances : un scénario catastrophe**

P22 **OPTIMISER LE FUTUR : LES RÉPONSES PRIORITAIRES**

P24 **Le recul du trait de côte**

P26 **La ressource en eau**

P27 **La sauvegarde des activités menacées**
- Conchyliculture
- Thermalisme
- Agriculture

P28 **Un développement économique nécessaire**

P30 **Un territoire de destination**

P32 **Des logements de qualité accessible pour les actifs du territoire**

P33 **Une ambition alimentaire solidaire et durable, qualitative et locale**

P34 **Une identité culturelle à préserver et à renforcer**

P36 **POUR ENGAGER CES TRANSITIONS : UNE MÉTHODE NOUVELLE**

P39 **Les changements à opérer sont importants**

P40 **Une ambition nouvelle de concertation**

P42 **DES AMBITIONS RÉALISTES**

P44 **Notre territoire a des atouts**

P45 **Si nous sommes l'île singulière, nous ne sommes pas isolés du monde**

P45 **Pour engager ces transitions sans délai, des arbitrages financiers sont nécessaires**


n un territoire hostile et inhospi

# ÉVOLUTIONS ET GRANDES TENDANCES

P6
<P21

# ÉVOLUTIONS ET GRANDES TENDANCES



# ÉVOLUTIONS, LE CONSTAT

## Le réchauffement climatique

### LES COUPABLES ?

**Un réchauffement de la température moyenne qui entraîne...**

#### LA DILATATION DES MERS ET DES OCÉANS

L'eau se réchauffe et en se réchauffant prend plus de place.

#### LA FONTE DES GLACES CONTINENTALES

L'eau des glaciers atterrit en mer une fois fondue et augmente le volume de l'eau.

#### LA MULTIPLICATION DES ÉPISODES VIOLENTS

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes et des fortes pluies accentue l'érosion, le déplacement des sédiments des plages vers le large et l'intensité des vagues de submersion.

### UN TRAIT DE CÔTE EN RETRAIT

Depuis de nombreuses années déjà, nous l'avons constaté, nos côtes subissent un phénomène appelé « érosion côtière ». Un phénomène naturel lié au mouvement des vagues mais qui prend de l'ampleur depuis ces dernières années, et qui s'accentue du fait du dérèglement climatique.



## ET LOCALEMENT ALORS ? QUE RISQUE-T-ON ?

Notre territoire, entre terre et mer, bordé d'étangs est particulièrement fragile face à ces changements. Les lidos, ces fines bandes de terres qui séparent nos étangs de la mer Méditerranée seront les plus touchés par ce recul. La communauté d'agglomération consciente de ces enjeux a récemment lancé une étude qui permet d'anticiper les prévisions et de réaliser des projections de ce que pourrait devenir notre littoral.

## LES CONSTATS SONT LÀ

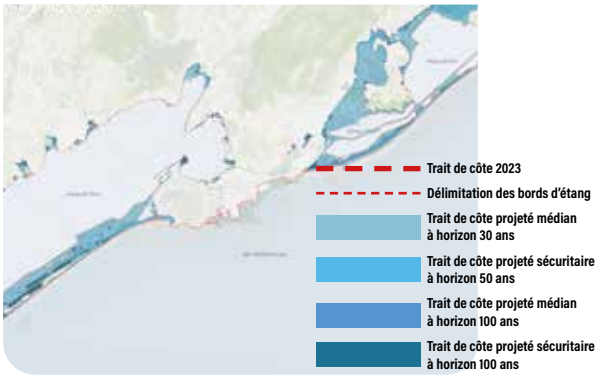
**Dans 30 ans :** 60 mètres de notre côte actuelle auront disparu sous les eaux. Plus concrètement à Frontignan- Plage, la plage des Aresquiers n'existera plus et l'eau ne sera plus qu'à quelques mètres des habitations du front de mer. À Sète, le niveau de l'eau atteindra pratiquement la route qui mène à Marseillan. À Vic-la-Gardiole, une brèche sera ouverte entre les étangs d'Ingril, de Vic et la Mer Méditerranée.

**Dans 100 ans :** A Sète, le Lido aura complètement disparu sous les eaux et l'étang de Thau ne sera plus. Vic-la-Gardiole, deviendra « l'île secondaire ». Mèze, Bouzigues et Balaruc seront les nouveaux fronts de mer.

## DES QUESTIONS SE POSENT ALORS

- Doit-on continuer d'aménager les bords de mer ?
- Que vont devenir les habitants de ces zones menacées ?
- Les communes du Nord devront–elles accueillir une vague d'exilés du littoral ?




## QUELQUES CHIFFRES

**260** hectares de littoral perdus en Languedoc-Roussillon depuis 1960.

Des prévisions qui chiffrent une montée du niveau de la mer entre **30 et 60 cm** d'ici 2100.



# DES ÉPISODES VIOLENTS PLUS FRÉQUENTS

Par rapport au réchauffement global, la région Occitanie est plus touchée que les autres. Le réchauffement moyen en Occitanie est supérieur à la moyenne de l'ensemble des continents avec + 2,1°C entre 2011 et 2020 contre +1,59°C entre 2011 et 2020 au niveau mondial (source GIEC). D'après les projections de Météo-France, cette tendance devrait continuer d'augmenter quels que soient les scénarii retenus, avec +0,5°C à +0,9°C d'ici 2050.

## MAIS POURQUOI CES CHANGEMENTS DE TEMPÉRATURES NOUS IMPACTENT ET DOIVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE ?

L'augmentation moyenne des températures entraîne des changements au niveau climatique ce qui se répercute concrètement sur notre météo du quotidien et provoque :

- L'augmentation des étés très chauds, accompagnés de plus d'épisodes de canicules.
- La baisse des précipitations.
- L'augmentation des périodes de sécheresse.
- La multiplication des incendies et des épisodes d'inondations.






## ET LOCALEMENT QUE RISQUE-T-ON ?

À court terme, sur le bassin de Thau, le nombre de jours de vagues de chaleur pourrait être multiplié par 8 et pourrait être accentué par l'augmentation du nombre de nuits tropicales qui pourraient atteindre entre 50 et 80 nuits, entraînant des canicules à répétition.

Ces phénomènes de chaleurs extrêmes provoqueront une baisse des précipitations globales mais aussi la multiplication de tempêtes comme des épisodes cévenols qui seront plus fréquents et qui augmenteront les risques d'inondation.

Ces 2 facteurs accentueront à la fois la sécheresse et les risques d'incendies. En 2024, 310 hectares de garrigues ont été réduits en cendres dans le massif de la Gardiole. Un épisode tragique avec des conséquences directes sur la vie des habitants et des écosystèmes locaux. Ce type d'incendie pourrait se reproduire de plus en plus fréquemment dans l'avenir avec des difficultés de plus en plus accrues pour venir à bout des flammes.

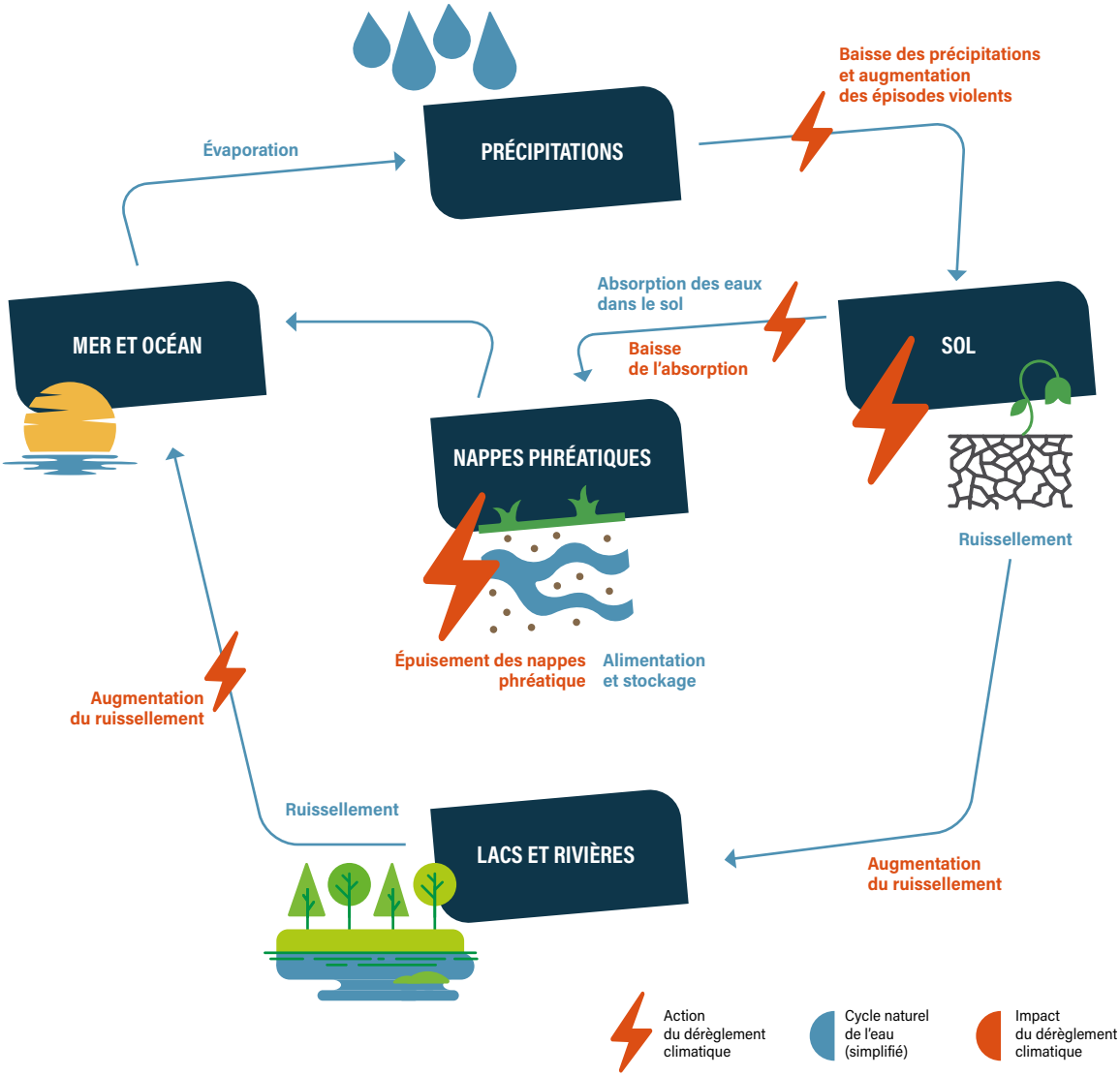
## DES QUESTIONS SE POSENT ALORS

- Notre qualité de vie qui nous est si précieuse localement sera –telle affectée par ces épisodes violents de plus en plus fréquents ?
- Les personnes les plus vulnérables pourront-elles continuer à vivre sur un territoire à risque ?
- L'accès libre et gratuit à nos garrigues sera-t-il interdit en raison des risques d'incendie ?

# L'EAU, EN MOINDRE QUANTITÉ ET EN MOINDRE QUALITÉ

Au-delà des impacts météorologiques du dérèglement climatique, il est également important de se pencher sur les impacts directs de ces dérèglements sur nos ressources, notamment en eau.

La baisse des précipitations, l'imperméabilisation des sols et l'augmentation des épisodes pluvieux violents contribuent à l'assèchement des sols et accentuent le phénomène de ruissellement. Au lieu d'être stockée dans les nappes phréatiques, l'eau retourne directement à la mer, conduisant à l'épuisement des ressources en eau potable.



## LOCALEMENT QUELS SONT LES ENJEUX ?

**La configuration géographique de notre territoire possède quelques particularités.** Chez nous, la baisse du niveau des nappes provoque un surrisque : le phénomène d'inversac notamment au niveau la source de la Vise présente au fond de l'étang de Thau.

Ce phénomène se produisant avec de l'eau saumâtre, cela peut conduire à la salinisation de l'eau de la source, alimentée par la nappe et à la salinisation des terres environnantes. Au-delà de réduire nos ressources et d'entraîner des problématiques de quantité d'eau potable, ce surrisque entraîne de graves problématiques de qualité de l'eau. Et ce d'autant plus que ce phénomène est accentué par l'élévation du niveau de la mer.

À savoir : une augmentation de seulement 20 cm du niveau de la mer, multipliera par deux les risques d'inversac sur notre territoire.

**Des besoins saisonniers différents :** Notre territoire héberge aujourd'hui 130 000 habitants à l'année. Fort de notre activité touristique en été, les besoins en eau triplent pendant la saison estivale par rapport aux normales annuelles. L'été sera synonyme de canicules, sécheresses, salinisation, baisse de la qualité et de la quantité d'eau. En clair, vous l'aurez compris, les besoins en eau augmentent au moment même où la ressource est la plus vulnérable.

## MAIS ALORS COMMENT MIEUX GÉRER CETTE RESSOURCE ?

Comment remédier au manque d'eau sur notre territoire pour ses habitants et ses visiteurs ? Comment préserver la qualité de la ressource ? Agriculture, conchyliculture, tourisme… Devrons-nous faire face à une véritable **« guerre de l'eau »** ?



**Le Phénomène d'inversac qu'est-ce que c'est ?**

**C'est lorsqu'une source d'eau inverse son débit, absorbant l'eau d'un plan d'eau au lieu d'en rejeter. Il est favorisé par les périodes de sécheresse ou de fortes pluies.**

**« ON TRIPLE LA POPULATION AU MOMENT OÙ ON A LE MOINS D'EAU SUR NOTRE TERRITOIRE… »**

Membre du CODEV



# Le développement économique

## LA CONCHYLICULTURE FRAGILISÉE

D'après les projections issues d'une récente étude portée par le Comité régional de Conchyliculture en Méditerranée (CRCM), si aucune adaptation du secteur n'est soutenue, on estime que :

- En 2035, la **mytiliculture** (élevage de moules) aura disparu.
- Dans 30 à 40 ans, la **conchyliculture** (élevage d'huîtres) sera condamnée.

Depuis 10 ans, l'activité encaisse les chocs. En quelques années seulement, de nombreuses exploitations conchylicoles sur le bassin de Thau ont mis la clé sous la porte, faisant passer la production de près 12 000 tonnes à seulement 6 000 tonnes par an. Aujourd'hui en 2025, seulement 50% des tables sont encore occupées sur l'ensemble du parc disponible. *(Source : CRCM)*

### LES PRINCIPAUX RESPONSABLES ?

- L'**appauvrissement** en nutriment du milieu.
- La **salinisation** de l'eau créant des conditions inhospitalières pour les coquillages.
- L'**augmentation de température** du bassin de Thau, favorisant l'apparition et la concentration de bactéries, virus et phycotoxine et menaçant de « malaïgues » les exploitations.

Ces trois menaces s'accentueront dans les années à venir.

En parallèle de ces difficultés environnementales, on dénombre aujourd'hui au moins 50 % de chefs d'exploitation ayant plus de 50 ans et qui envisagent donc de cesser leur activité dans les 10 prochaines années.

Nos coquillages, en particulier nos huîtres, un des emblèmes de notre culture gastronomique, et de notre économie locale, seront-ils amenés à disparaître ?

## LE THERMALISME EN SURSIS ?

Le bassin de Thau accueille la première station thermale de France à Balaruc-les Bains. Une activité entièrement dépendante de la résurgence du réservoir du Pli Ouest qui alimente également en eau potable le territoire.

Ce réservoir étendu, sillonne et se fraye un chemin à travers le sous-sol, poreux et calcaire, pour ressurgir dans plusieurs communes : Cournonsec, Poussan, Balaruc-les-Bains, et dans l'étang de Thau à travers la source de la Vise.

Bien qu'encore méconnu, et faisant l'objet d'études en cours, ce réservoir en eau thermale est en lien avec la source de la Vise soumise à des risques d'inversac.

La forte activité thermale de Balaruc-les-Bains, dépend exclusivement de la « bonne santé » et de la préservation de la résurgence. La multiplication des phénomènes d'inversac et les risques d'infiltrations d'eau saumâtre, issues de l'étang, dans le réservoir d'eau pourraient à moyen-long terme compromettre cette activité thermale et ses impacts économiques locaux.

## LE TOURISME MENACÉ

L'héliotropisme, phénomène commun en Occitanie particulièrement sur le littoral, explique en grande partie l'attrait de notre région en matière touristique depuis de très nombreuses années.

### LES MODÈLES CLIMATIQUES ACTUELS PRÉDISENT EN 2100...

- Pour le littoral : entre **60 et 100 nuits tropicales** par an (une température minimale de 20°C la nuit).
- **2 à 4 fois plus de jours de fortes chaleurs** (avec une température au-delà de 30°C et pouvant atteindre les 50°C).
- **15 à 24 vagues de chaleurs** par an.

Par ailleurs, le recul du trait de côte aura un impact important sur l'activité touristique : « à échéance 2100 la majorité du littoral du Languedoc-Roussillon serait en érosion (environ 60%), particulièrement sur le littoral au nord-est d'Agde, jusqu'à l'Espiguette où les aléas sont les plus importants ». *(Source : reco-occitanie)*





## Héliotropisme

**Migration volontaire des populations vers des régions plus ensoleillées, où la qualité de vie est considérée comme meilleure en raison de cet ensoleillement et de la chaleur.**



## LES RISQUES, CE QUE CELA IMPLIQUE LOCALEMENT

- **Émergence d'un « tourisme de fraîcheur » :** les touristes vont changer leurs habitudes de consommation et de destination. Le territoire devenant une véritable fournaise avec l'accentuation des vagues de chaleurs, nous ne serions pas à l'abri d'un report massif de l'intérêt des populations vers des zones plus fraîches de « refuges climatiques » comme la Bretagne, la Normandie ou le Nord de la France, présentant des particularités thermiques attractives dans un contexte de changement climatique.
- Cette menace sur les activités économiques locales entraînera une **baisse des emplois** de service et donc le départ de nombreux jeunes et actifs vers des territoires plus attractifs.



# UNE PÉNURIE DE FONCIER DISPONIBLE

## LE CONSTAT / LE CONTEXTE

- Un territoire actuellement en **tension foncière** une situation qui ne va pas s'améliorer en raison du recul du trait de côte.
- Un facteur accentué par la **loi ZAN**, qui de façon opportune ne permet plus l'artificialisation nouvelle d'espace naturel et agricole pour des enjeux écologiques.

## LES RISQUES, CE QUE CELA IMPLIQUE LOCALEMENT

- Qui dit moins de foncier, dit augmentation des prix de ce dernier : Comment avoir accès à des solutions de logement abordable ?
- Qui dit moins de foncier, dit cessation progressive de l'implantation de nouvelles entreprises ou départ de certaines entreprises implantées pour pouvoir se développer.
- Qui dit moins de foncier, dit, problématiques agricoles aggravées sur le territoire.

Les espaces agricoles et naturels sont aujourd'hui les variables d'ajustement pour l'urbanisation. Or refaire la ville sur la ville ou recycler les friches industrielles ne consomme pas d'espace supplémentaire.



### Qu'est-ce que le ZAN ?

**Issue de la loi « Climat et résilience » en date du 22 Août 2021, le ZAN est un objectif de « zéro artificialisation nette » à horizon 2050. Pour faire simple, cet objectif vise à lutter contre l'artificialisation des sols en introduisant la possibilité d'artificialiser un espace uniquement si la surface est compensée ailleurs par la renaturation d'un espace de même surface.**

# UN TERRITOIRE OUBLIÉ, MARGINALISÉ ?

Le projet de tracé de la future ligne nouvelle Montpellier/ Perpignan, arrêté dans le cadre de la DUP traversera notre territoire sans le desservir (aucune gare nouvelle n'est programmée entre Montpellier et Béziers). À ce jour, aucune garantie n'existe permettant d'assurer la desserte de notre territoire directe, régulière et fréquente avec Paris et le nord de l'Europe.

Or les enseignements de l'histoire de l'aménagement sont constants : les territoires qui par choix ou par ignorance ont été tenus à l'écart des grands flux de circulation ont tous été des territoires oubliés du développement et de la croissance. Comment donc ce projet nécessaire et utile pour le pays peut-il garantir à notre territoire de demeurer un territoire attractif de destination ?

# « L'évolution démographique, une population vieillissante »





## LES CONSTATS

« Actuellement:

> Population en 2021 (dernier recensement) : **128 868 habitants**.

> Dont **34,8% à plus de 60 ans** (55.3% qui a 45 ans ou plus).

> Une **tendance à la hausse** depuis ces 15 dernières années (puisque seulement 28,5% de plus de 60 ans en 2010) et qui se poursuit.

> D'autant plus que **63%** de ces plus de 60 ans qui vivaient dans une autre commune 1 an auparavant. *(source INSEE)*

« Un **territoire attractif** : « l'appel du sud », des plages, un ensoleillement record... une aubaine pour les jeunes retraités qui viennent profiter d'un repos bien mérité au soleil.

« Des conséquences avec le développement massif de **résidences secondaires**.

« Et une impression pour les populations locales d'être « envahies », submergées par un **surtourisme** perçu comme hostile et susceptible de mettre en péril l'identité culturelle du territoire et ses valeurs.

## L'EXODE DES JEUNES

Les jeunes qui poursuivent leurs études supérieures quittent le territoire pour rejoindre une destination universitaire et majoritairement n'y reviennent pas au moment de leur entrée dans la vie active, en raison principalement de l'absence d'offres d'emploi correspondant à leurs qualifications.

Concernant nos jeunes peu qualifiés, présents en nombre sur le territoire, ils font face aujourd'hui à des problématiques de recrutements. D'après une enquête menée par le Conseil de développement en 2025 auprès des jeunes et des entreprises locales, on constate que les emplois dans beaucoup de secteurs peu qualifiés sont disponibles mais que les jeunes ne parviennent pas à accéder à ces emplois du fait de nombreux freins identifiés. En effet, la plupart des entreprises interrogées privilégient aujourd'hui le savoir-être au savoir-faire et encouragent à la formation interne et à la validation des acquis d'expérience, la faible qualification n'est donc pas un frein à l'embauche. En revanche, ce sont davantage des freins « extérieurs » à l'emploi qui entrent en jeu :

- La **faible offre de logements** accessibles sur le territoire.
- Une **offre de transports** incompatibles avec l'exercice d'un emploi.
- Le **coût de la vie** qui augmente (impossibilité de passer le permis de conduire, de payer l'essence, etc.).

L'ensemble de ces facteurs conduisent nécessairement les jeunes peu qualifiés à se tourner vers des territoires ou l'accès au logement et à la mobilité leur permet de trouver et d'accéder plus simplement à l'emploi.

**À travers notre enquête, un autre frein majeur a été identifié lié à des problématiques de santé mentale, de stress, d'anxiété et de harcèlement altérant les capacités des jeunes à se projeter dans un emploi.**

## L'ARRIVÉE DE RETRAITÉS AISÉS

La région Occitanie a gagné entre le 1er Janvier 2016 et le 1er janvier 2022 environ 45 000 habitants par an soit l'équivalent de la ville de Sète ou d'Alès chaque année, et qui représente une augmentation de +0,8% par an et cette évolution est strictement due au solde migratoire positif. Une tendance qui se confirme sur notre territoire, puisque certaines communes comme Mèze ont des taux d'augmentation de population de 1,63% par an. Un solde migratoire positif qui se couple sur notre territoire avec une forte attractivité touristique liée au tourisme balnéaire et thermal. Le tourisme représente en effet 19% de l'emploi direct et indirect.

Si l'on combine ces deux constats, exode des jeunes et arrivée de retraités cela conduit nécessairement au vieillissement progressif et croissant de la population locale. Très concrètement, ces changements engendrent des conséquences sur les modes de vie et font apparaître de nouvelles problématiques :

- Une population avec des besoins spécifiques accrus en termes d'**accès au soin**. Aura-t-on suffisamment de médecins, kinés, aides-soignants, aides à domicile, infrastructures d'accueils pour gérer cette population vieillissante ?
- Une population avec des difficultés de déplacement et des besoins accrus en solution de **mobilité.** Comment aller faire ses courses quand prendre la voiture devient impossible ? Comment accompagner les personnes en situation vulnérable et de mobilité réduite ?
- Une population contrainte parfois à l'**isolement** social et générationnel.
- La crainte d'un territoire en perte de vitesse. Qu'adviendra-t-il de notre économie locale si nos **jeunes** s'en vont ?



# LES GRANDES TENDANCES, UN SCÉNARIO CATASTROPHE (SI RIEN N'EST FAIT)

**Lorsqu'on jette un coup d'œil à notre territoire, c'est aujourd'hui un tableau riche qui se dessine. Une destination qui séduit, qui attire, tant par la beauté de nos paysages que par la qualité de vie qui émane de notre « vivre-ici ».**

- Toute l'année, les visiteurs affluent pour profiter de notre littoral exceptionnel, des bienfaits du thermalisme local et goûter aux plaisirs de notre gastronomie.
- Notre proximité avec la métropole voisine, alimentée par des échanges quotidiens permet de créer une belle dynamique.
- La richesse culturelle de notre territoire renforce son attractivité au travers d'une multitude d'initiatives artistiques.
- Notre économie principalement touristique s'ancre aussi dans la terre et dans l'eau : agriculture, vigne, conchyliculture, pêche. On cultive, on produit avec tradition et savoir-faire.

## ET SI RIEN N'EST FAIT ? UN FUTUR PAS SI LOINTAIN...

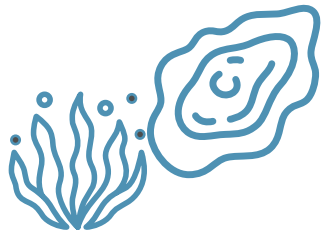
Maintenant faisons un petit bond dans le futur. Ici pas de science-fiction, simplement une projection réaliste fondée sur les constats que nous avons énoncés plus haut.
Si des mesures fortes ne sont pas prises rapidement, ce territoire que nous aimons tant pourrait bien se transformer... mais pas de la meilleure des manières.



### UN TRAIT DE CÔTE QUI ÉVOLUE

L'**étang** emblème de notre territoire cédera sa place peu à peu à la Méditerranée. Les plages actuelles s'effaceront pour céder la place à de nouvelles à Mèze, Bouzigues ou Balaruc. Un impact qui se fera également sentir sur le thermalisme local qui disparaîtra en raison de la salinisation des nappes.





### LA CONCHYLICULTURE TIRERA SA RÉVÉRENCE

Une eau trop salée, trop chaude, des conditions inhospitalières pour nos **coquillages** qui auront disparu.





### L'AGRICULTURE DE PLUS EN PLUS AFFECTÉE

L'agriculture se réinvente dans l'urgence, frappée de plein fouet par la chaleur, le manque d'eau, la salinisation des sols et les ravageurs comme le frelon asiatique, qui s'attaque aux pollinisateurs. Il en sera sans doute fini de la vigne, notamment du Muscat de Frontignan et d'autres cultures traditionnelles, place au sorgho et à l'olivier, mieux armés pour résister à ce nouveau climat semi-aride. Le bassin de Thau est devenu la nouvelle Andalousie.



**VOUS L'AUREZ COMPRIS, CE SONT NOS PAYSAGES, NOTRE ÉCONOMIE, NOS REPÈRES, TOUT SE REDESSINE DANS CE SCÉNARIO ! MAIS CE TABLEAU, AUSSI ALARMANT SOIT-IL, N'EST PAS UNE FATALITÉ. C'EST AVANT TOUT UN SIGNAL D'ALERTE, UN APPEL À L'ACTION. NOUS NE VOULONS PAS DE CE FUTUR POUR NOTRE TERRITOIRE, POUR SES HABITANTS, ET POUR NOS ENFANTS.**



### UN TERRITOIRE CUL-DE-SAC

Le projet de LGV a vu le jour et le train passe désormais sans s'arrêter sur le bassin de Thau. La hausse du niveau de la mer ayant entraîné la disparition de la ligne existante, c'est un bassin de vie tout entier (près de 200 000 habitants, Agde compris) qui n'est plus desservi avec toutes les conséquences que cela implique.





### LE TOURISME SOUFFRE

Autrefois, ouvert et accueillant, le bassin de Thau avait une économie en grande partie tournée vers une économie saisonnière. Mais comment rester attractif avec les chaleurs devenues infernales, les canicules à répétition, et les contraintes de déplacement ? Comment se rendre sur un territoire si le train ne s'arrête plus... Comment venir et surtout comment rester ?





### L'ÉCONOMIE S'ESSOUFFLE

Les entreprises des secteurs touristiques et tertiaires rapetissent ou ferment, les emplois se font rares.



### LA POPULATION DÉCROÎT

Pour trouver du travail les jeunes s'en vont vers des horizons plus stables, plus dynamiques, moins à risques. Ce sont les plus âgés qui restent, souvent isolés, parfois oubliés. Autrefois ouvert sur le monde et terre d'accueil, le bassin de Thau et ses habitants finissent par se replier sur eux-mêmes...



# MAIS ALORS PAR QUOI COMMENCER ?

# OPTIMISER LE FUTUR

P22
<P35

# OPTIMISER LE FUTUR

## LES RÉPONSES PRIORITAIRES



# LES RÉPONSES PRIORITAIRES

**Aujourd'hui, les réponses locales ne sont pas suffisantes mais ce ne doit pas être un prétexte pour ne rien faire. Ce qu'il faut avant tout comprendre c'est que la plupart des changements amorcés ne pourront pas être inversés à moins qu'une majorité de la population mondiale adopte des transitions majeures, dans un délai très restreint. Nous pouvons donc raisonnablement envisager que ces tendances se poursuivent voire s'accentuent au cours des prochaines années. Il va donc être nécessaire de s'adapter afin de maintenir notre qualité de vie locale, et d'atténuer les contraintes que ces changements globaux vont entraîner. Que prioriser pour maintenir notre qualité de vie dans ce contexte ?**

## Le recul du trait de côte

La question de l'anticipation du recul du trait de côte est une question complexe qui est actuellement traitée au niveau national grâce au comité national du trait de côte. Une réflexion à laquelle Sète Agglopôle Méditerranée prend toute sa part et qui permettra à terme de pouvoir faire évoluer la législation pour permettre de faire les choix nécessaires à la sécurisation des populations et à la diminution des risques.

# Du point de vue du Codev



Concrètement, continuer à protéger les zones à risques entraînera un ralentissement du recul du trait de côte mais l'issue restera inéluctable. À terme l'eau montera et les habitations seront en péril. À cela s'ajoute le coût grandissant pour les contribuables de la réalisation d'ouvrages de consolidation ou de surélévation (comme des digues). Ces ouvrages deviendront de plus en plus coûteux et complexes à réaliser à mesure que le risque s'accentuera. Du côté des assurances, même constat, assurer un bâtiment deviendra un vrai parcours du combattant. Il est important de ne plus surinvestir pour limiter ou retarder l'évolution du trait de côte.

Toutes les zones touchées par le recul du trait de côte ne pourront pas être « sauvegardées » telles que nous les connaissons aujourd'hui. Vous l'aurez compris le coût serait trop important. Une étude menée par la SAM est actuellement en cours pour déterminer précisément les zones qui seront touchées.

D'ores et déjà le Conseil de développement préconise dans un premier temps la priorisation de la sauvegarde de certains ouvrages à consolider, sur critère de « bien commun », « d'utilité publique » ou « d'infrastructures stratégiques », tout en prévoyant un échelonnage des ouvrages dans le temps et en prévoyant des ouvrages alternatifs pour prendre en compte leur obsolescence à terme.

**« CONTINUER À PROTÉGER C'EST METTRE UN PANSEMENT SUR UNE JAMBE DE BOIS ».**
*Membre du CODEV*

Concernant les zones habitables, même constat l'anticipation et l'échelonnage doit commencer :

- Dès maintenant plus de nouvelles constructions de nouveaux aménagements.
- Plus tard dans le temps arrêt de la possibilité de rénovation.
- Plus tard encore : interdiction de vente ou d'achat des habitations à risques.

Il est nécessaire, dans ce contexte, de poursuivre et d'amplifier la sensibilisation des habitants du bassin de Thau pour que cet échelonnage soit compris et accepté y compris dans les communes du Nord du bassin. En effet, une vigilance particulière devra être apportée auprès des communes du « nouveau » front de mer : Mèze, Balaruc-les-Bains, Bouzigues, Vic-la-Gardiole, car le recul du trait de côte impliquera la hausse du niveau des étangs jusqu'à leur disparition, faisant de ces communes le nouveau littoral.

Certaines communes du Nord redoutent une « invasion d'exilés du littoral ». Chaque commune doit donc anticiper et planifier sa propre recomposition spatiale, à l'exemple de Frontignan qui réfléchit actuellement à la relocalisation des habitants de Frontignan-Plage.

Ailleurs d'autres solutions : Quid des habitations sur pilotis et des polders sur notre territoire ?

# La ressource en eau

Pour le Codev, la question de la sécurisation de la ressource en eau est centrale, sans eau potable plus rien n'est possible sur un territoire. Mais malgré les coopérations territoriales qui peuvent être mises en œuvre cette sécurisation pourrait être mise à mal en cas de dégradation rapide de la ressource, provoquant une véritable **« guerre de l'eau ».**

## Le dessalement de l'eau : une hérésie

### De l'eau, oui ! Mais à quel prix ?

>> Une dépense énergétique très élevée (source: rapport : géopolitique du dessalement de l'eau de mer, Ifri, sept 2022)

>> Le rejet des saumures directement en mer ayant des conséquences dramatiques sur les espèces et la biodiversité locale

Si d'autres d'intercommunalités se penchent sur cette « solution » pour garantir l'accès à l'eau sur leur territoire, pour les membres du Codev, le dessalement de l'eau reste une hérésie.

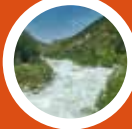
## Du point de vue du Codev

Pensez le territoire aujourd'hui c'est donc aussi privilégier des solutions alternatives, faire en sorte de moins consommer pour garantir la sécurisation mais avant tout la pérennisation de la ressource.

Pour cela, il est nécessaire avant tout de mettre en place des outils de sensibilisation aux enjeux de l'eau pour que tous se sentent concernés. Ces outils de sensibilisation seront des atouts majeurs dans la mise en œuvre et l'acceptation de solution concrètes comme :

- Le recyclage systématique de l'eau : dans les foyers ou les bâtiments privés. Une mesure qui doit nécessairement être couplée à des mesures d'accompagnement des particuliers et des professionnels pour les mettre en place.
- La réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration pour de nouveau usages (agricoles, industriels, etc.) Une démarche actuellement en cours d'étude depuis 2023 pour l'agglomération dans le domaine agricole et qu'il conviendrait d'étendre et de généraliser.
- La double tarification de l'eau : en été et en hiver, pour les résidents permanents et les touristes. Une mesure économique incitative pour réduire la consommation de l'eau et se tourner vers une démarche de sobriété.

En parallèle de ces actions de sobriété, la région Occitanie prévoit la sécurisation de la ressource à travers la prolongation et l'élargissement de « L'Aqua-Domitia », un aqueduc prenant sa source dans le Rhône pour à terme acheminer l'eau jusqu'à Narbonne, en passant par Sète et qui bénéficierait également à notre territoire pour pallier aux sécheresses.



Zoom sur

### L'AQUEDUC DU RHÔNE UNE SOLUTION DE MOYEN TERME

À plus long terme, l'eau du Rhône étant alimentée par l'eau des glaciers des Alpes, si ces glaciers venaient à disparaître, cela viendrait grandement réduire le débit d'eau. Attention donc à la dépendance de nos territoires, qui seraient les premiers impactés par des coupures ou des hausses vertigineuses des coûts ! Mieux vaut donc privilégier des solutions de sobriété et donc de durabilité de la ressource.

# La sauvegarde des activités menacées

## LA CONCHYLICULTURE

**Au regard des difficultés développées plus haut, et afin d'éviter la disparition de la filière un plan de sauvegarde à plusieurs échelles est à envisager.**

À l'échelle de la filière :

- Créer une écloserie ou un centre de sélection et développer les nurseries, afin d'améliorer les espèces et d'innover sur les méthodes de culture.
- Encourager le développement de l'élevage en mer.
- À court terme, permettre l'apport en eau douce du fleuve Hérault dans l'étang.

Sur le plan foncier :

- Anticiper le recul du trait de côte afin de prévoir des zones de repli pour préserver les mas ostréicoles submergés.

À l'échelle locale :

- Développer un tourisme spécifique pour la croissance et la valorisation de ce secteur : cela pourrait notamment passer par le changement de destination du musée de Bouzigues en y adjoignant un centre de ressources et de documentation et en formant le personnel sur ce secteur.

Sur le plan prospectif :

- Trouver des pistes de diversification du secteur en envisageant de nouvelles cultures : holothuries (concombre de mer), moules en mer, palourdes, crabe bleu et espèces invasives, algues.

En ce qui concerne le secteur de la pêche, lui aussi en difficulté, nos travaux ne nous ont pas permis de creuser cette problématique ces dernières années. Toutefois, il pourrait être intéressant de réfléchir sur ce sujet pour la suite de nos travaux, à commencer par des réflexions sur les mesures alternatives au chalutage, qui dégradent plus rapidement les ressources et les fonds marins.



Zoom sur

### VITAL, LA DÉMARCHE CITOYENNE DU FOODLAB DE MARSEILLAN

ET SI ON MANGEAIT LES ESPÈCES ENVAHISSANTES ?

**C'est ce que propose le collectif citoyen du Foodlab de Marseillan ! Lancé en 2024, le projet VITAL, pour Valorisation des invasives par la Transformation Alimentaire Locale, vise à lancer une démarche citoyenne de réflexion sur la valorisation des espèces envahissantes comme l'Écrevisse de Louisiane, le Ragondin ou la griffe de sorcière dans l'alimentation locale.**



Zoom sur

### ALGUES AU RYTHME, LA DÉMARCHE CITOYENNE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

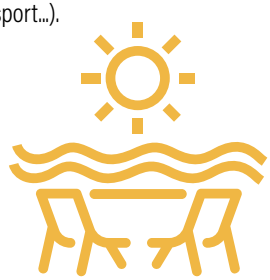
DE L'ALGUE DÉCHET À L'ALGUE RESSOURCE… C'EST LE PARI FOU QUE LE GROUPE ALIMENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT S'EST LANCÉ DEPUIS 2022.

**Algues au Rythme de Thau en 2023. L'algue, l'assiette et le territoire en 2024 sur Escale à Sète. Algues au Rythme du goût en 2025… Trois événements de sensibilisation grand public, pensés pour réfléchir à l'alimentation de demain, pour valoriser la ressource et révéler les bienfaits de l'algue dans l'alimentation. Le but ? Changer le regard, du public et des acteurs locaux, sur les algues et permettre l'amorce d'une réflexion sur la possibilité de création d'une filière « algues » dans le bassin de Thau.**

**Initialement réticents à cette démarche citoyenne, les acteurs locaux ont finalement été conquis par cette réflexion prospective sur la filière. Ils prennent aujourd'hui une part active dans les démarches, qui se poursuivent à travers la création de l'association Occit'Algues et le soutien du CRCM.**

## LE THERMALISME : SE TOURNER VERS DU BALNÉO

Les thermes de Balaruc sont un phare de notre activité économique. Première station thermale de France, elle continue de se développer en diversifiant ses activités. Pour se prémunir à la fois du risque de menace sur la ressource en eau thermale et d'une hypothétique modification du régime de prise en charge par la sécurité sociale des cures médicales, il faut soutenir et amplifier le développement de la politique de diversification autour des prestations de bien être (balnéothérapie, sport…).



## L'AGRICULTURE

Pour le Conseil de développement aujourd'hui, les priorités d'action sont claires : aider le développement d'une agriculture durable et vivable sur le territoire, à la fois pour les consommateurs et pour les producteurs, en se tournant particulièrement vers du maraîchage et de l'arboriculture.

Si on veut garantir le maintien d'une agriculture locale, il ne va pas falloir s'acharner en voulant à tout prix figer dans le temps le territoire et ses cultures. Au lieu de la monoculture de vignes dominant aujourd'hui, il est important de voir réapparaître de la polyculture incluant des variétés adaptées à ce nouveau climat chaud et sec. Pour accompagner ces changements l'expérimentation via des fermes pilotes pourrait être une piste pour affiner les pratiques et les espèces adaptées au climat. Mais pour que ce type de projet puisse voir le jour il faut absolument que les aides agricoles soient réorientées vers l'agroécologie, l'agroforesterie et la gestion raisonnée de l'eau. Cette action ne sera possible qu'avec une volonté affirmée des acteurs politiques locaux.

# Un développement économique nécessaire

### Pour créer des emplois locaux mais maîtrisé pour préserver notre environnement

## LE CONSTAT

Alors que l'agglomération poursuit l'accompagnement des secteurs traditionnels tel que le tourisme, la pêche, la conchyliculture et les activités portuaires, elle entend en parallèle développer de nouveaux secteurs prioritaires :

- Économie bleue.
- Économie circulaire.
- Sport et bien-être.
- Croissance verte.
- Industries Culturelle et créatives (ICC).

Les difficultés rencontrées par les secteurs traditionnels ont été une occasion pour l'agglomération d'entamer une réflexion sur la diversification du modèle économique local, et d'accompagner la transformation des secteurs traditionnels. Pour le conseil de développement, cette diversification est en bonne voie et les secteurs identifiés sont pertinents, en particulier :

- Le développement des ICC.
- La valorisation du potentiel des activités bleues.



Sur ce dernier point, il pourrait être pertinent d'engager une réflexion plus large autour du port, notamment en ce qui concerne la reconnexion du port avec la ville, en repensant par exemple l'ouverture et la connexion de la gare maritime actuellement en friche en la transformant en équipement attractif ouvert au public.

Plus globalement, le territoire dispose d'un large potentiel de friches industrielles qu'il conviendrait de mobiliser de façon accélérée.

Par ailleurs, au regard des constats en matière d'évolution démographique, il semble que la piste de la « silver économie » n'ait pour le moment pas été explorée. Au premier abord, la silver économie peut paraître moins attractive que les secteurs mis en avant par l'agglomération, toutefois elle apparaît pertinente dès lors que la vieillesse est perçue comme un atout, une opportunité tournée vers de nouveaux besoins émergents. Pourquoi ne pas faire de notre agglomération un territoire d'excellence dans le secteur de la silver économie ?

Cela pourrait permettre notamment de requestionner d'autres aspects de notre territoire afin de mieux répondre aux besoins comme :

- La **mobilité** : pour repenser les modes de déplacement, rendre accessibles les services et les commerces en allant à la reconquête de nos centres-bourgs et créer du lien.
- La **culture** : comme vecteur d'identité, de lien social et de lutte contre l'isolement.
- L'**aménagement** : en réadaptant les espaces urbains, en limitant les véhicules dans les centres-bourgs et garantir la sécurité.
- Le **logement** : en repensant nos modes d'habiter et en favorisant l'habitat intergénérationnel comme alternative aux EPHAD.

Un territoire qui prend soin de ses anciens est un territoire qui répond aussi aux besoins de l'ensemble de sa population.

## Un tourisme à réinventer

**>> Le réchauffement climatique est une catastrophe mais à court terme il permet d'allonger la saison touristique à l'automne : Pourquoi ne pas inventer / découvrir une nouvelle saison touristique en hiver ?**

**>> S'engager à développer un tourisme harmonieux, plus respectueux en particulier des populations locales et notamment de leur droit au logement.**

**>> Pourquoi ne pas faire contribuer davantage les touristes à l'économie locale par des mesures de régulation du surtourisme (cf. taxe de 5 euros par visiteurs à Venise).**

# Un territoire de destination




La mobilité est l'un des enjeux majeurs de la transition écologique sur notre territoire. Il faut que nous soyons en capacité de proposer aux habitants une alternative durable et fiable à la voiture afin d'endiguer les problématiques de déplacement qu'elle entraîne (émission de CO2, isolement social et culturel, freins au recrutement et à l'accès à l'emploi, etc.).

Aujourd'hui encore 77,6% des actifs locaux se déplacent dans un véhicule seul pour se rendre au travail. Plusieurs enjeux se dessinent alors...

## UN PREMIER ENJEU DE LIAISON AVEC LES TERRITOIRES DE PROXIMITÉ

D'après l'INSEE, 54% des actifs habitants du territoire travaillent dans la métropole de Montpellier contre 32% seulement travaillant directement dans le territoire. La liaison quotidienne avec la métropole est donc un sujet majeur. La plupart des actifs utilisent encore beaucoup leurs véhicules personnels. En cause ? Principalement :

- Un manque de confiance envers les infrastructures de transports en commun proposées (retard, suppression de train, etc.).
- Le manque de **cadencement** de la ligne actuelle : ***« si je rate mon train, le suivant arrive trop tard »***, *membre du CODEV.*
- Le manque d'**amplitude horaire** des trains qui ne correspondent pas forcément aux besoins des actifs.
- La **saturation** des wagons aux heures de pointe.

Le meilleur cadencement de la ligne ferroviaire et l'élargissement de l'amplitude horaire sont donc pour le Conseil de développement les priorités à engager dès maintenant.

## UN SECOND ENJEU, CELUI D'UN TERRITOIRE OUVERT SUR LA RÉGION ET LE MONDE

Le port de Sète assure chaque jour les liaisons à la fois industrielles, commerciales et touristiques avec l'international. Chaque jour des milliers de containers partent par voies ferroviaires ou routières. Notre port est la principale ouverture régionale sur le monde. Et il est primordial que cette place soit entretenue et conservée. Le projet de ligne nouvelle retenu par la DUP propose un tracé qui favorise l'enclavement du port de Sète en ne permettant pas d'assurer une liaison ferroviaire correcte ni d'assurer les engagements de report

des liaisons routières vers du ferroviaire. En se projetant à 30 ans, à 100 ans, la ligne actuelle va disparaître sous les eaux. Dès lors, quelle pertinence du tracé ? Il ne s'agit pas ici de s'opposer au passage de la LGV mais qu'en sera-t-il du Port de Sète si les liaisons de fret ne sont plus assurées ?

Au regard de ces difficultés, le conseil de développement propose d'anticiper ces liaisons futures et d'envisager la création future d'une gare nouvelle à Poussan pour pallier à ces risques d'enclavement.

En parallèle, il apparaît primordial d'assurer la liaison du port avec la ville pour recréer du lien entre les deux. Si le port est un espace ouvert sur le monde, il semble aujourd'hui hermétique à ses propres habitants.

Il est important d'envisager des solutions innovantes et adaptées à la configuration de notre territoire :

- En adaptant par exemple la taille des **bus**.
- En menant une étude d'identification des besoins en amplitude et en cadencement sur chaque ligne et pour chaque commune, en ciblant également le public qui n'utilise pas les **transports en commun**.
- En proposant un véritable maillage par **voie d'eau** à l'année et pas uniquement l'été pour contourner la barrière aquatique entre le Nord et le Sud du territoire .

En parallèle, en cœur de villes et villages, l'enjeu étant de rendre la voiture inutile en proposant un maillage de voies douces, pour reconquérir les centres et redonner de la vie à nos cœurs de villes et villages.



## UN TROISIÈME ENJEU DE MAILLAGE INTERNE DU TERRITOIRE AVEC DES SOLUTIONS INNOVANTES ET ADAPTÉES

Le maillage en transport en commun de l'agglomération tel qu'il est actuellement ne permet pas le report de la part des déplacements en véhicules seuls vers des déplacements en transports en commun. Nous l'avons vu, les problématiques de mobilités représentent un frein majeur pour l'accès à l'emploi, notamment chez les jeunes. Horaires inadaptés, manque de correspondances entre les trajets, insuffisance de cadencement, manque d'amplitude horaire, bus vides en milieu de journée... Le réseau tel qu'il est ne permet pas aux habitants de l'envisager comme une piste durable pour assurer leurs déplacements quotidiens. Au-delà des problématiques pour l'emploi, ces difficultés de mobilités ont également des conséquences sur l'accès à la culture et sur les liens sociaux : **« Se rendre au théâtre en transport en commun, pourquoi pas ? Mais comment rentrer chez soi ? »** , *membre du CODEV.*



# Des logements de qualité accessibles pour les actifs du territoire

## Le lien entre l'emploi et le logement

Le constat aujourd'hui est clair, l'accès au logement est complexe sur notre territoire, notamment pour les jeunes ou les saisonniers, pour qui, il est même un frein pour l'accès à l'emploi. Manque de logements disponibles, logements trop chers, logement de mauvaise qualité, pour pallier à ces difficultés, il est important d'agir à deux échelles :

**La première en réglementant l'existant :** cela passe par la régulation des locations touristiques Airbnb, qui retirent du marché locatif un grand nombre de logements au détriment des jeunes salariés, et par la régulation des prix du foncier.

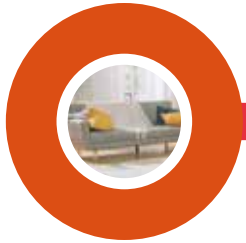
**La seconde en ayant une politique active et audacieuse en matière d'aménagement :**

>> En engageant un programme innovant de construction de logements abordables à destination des salariés qui font vivre le territoire (baux réels solidaires)

>> En misant sur la réhabilitation des espaces (réhabilitation des immeubles / logements vacants/ recyclage des friches / recyclage des chais) pour redensifier, en particulier les cœurs de villes et villages.

>> En cessant de cloisonner et repensant des espaces mixtes (espaces et jardins partagés, urbanisme en dentelle, multi-usager dans les zones creuses)

Afin de garantir la cohérence il serait intéressant de transférer la compétence logement à l'échelle de l'agglomération.



Zoom sur

**LES AIRBNB**

AU-DELÀ DE LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT VACANT OU PARTIELLEMENT OCCUPÉ, ÉVOQUÉ PRÉCÉDEMMENT, LA AIRBNBISATION DES CENTRES-VILLES A D'AUTRES CONSÉQUENCES SUR LES HABITANTS LOCAUX

**>> La précarisation des locataires, avec la généralisation des locations en « bail mobilité » permettant des locations sur des courtes périodes allant jusqu'à 10 mois maximum.**

**>> La spéculation immobilière, qui entraîne à la fois la hausse des prix du marché et la limitation de l'accès à la propriété notamment pour les jeunes.**

**>> La destruction du lien social, par la perte du voisinage.**

**>>Le délitement des centres-bourgs, par la fermeture des commerces et de l'artisanat en perte de vitesse.**

**« ON PARLE BEAUCOUP DES PASSOIRES THERMIQUES, MAIS LE PROBLÈME ICI DANS QUELQUES ANNÉES CE SERA LES BOUILLOIRES THERMIQUES ».**

***En matière de qualité des logements, le sujet de l'isolation thermique des bâtiments dans la rénovation de l'existant doit également être pensé.***

***Membre du CODEV***

# Une ambition alimentaire solidaire et durable, qualitative et locale

L'alimentation des citoyens n'est pas perçue comme un sujet majeur d'avenir… et pourtant des enjeux de santé humaine, de sécurité alimentaire et de niveau de vie décent, des producteurs comme des consommateurs, sont identifiés dans le PAT. Alors que des micro-initiatives se multiplient sur le territoire, comment améliorer la communication et la synergie de ces acteurs et porteurs de projets pour porter une ambition commune ?

## Faire de notre territoire une référence nationale en matière d'alimentation durable

Sète Agglopôle Méditerranée pourrait être le pivot de ces initiatives en créant un lieu permettant de coordonner les projets et l'ensemble des acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs et détaillants, restaurateurs, cantines collectives, associations et tiers lieux, CCAS, porteurs de projets…

Cette synergie pourrait être créée à partir de plusieurs initiatives, voici quelques pistes de projets :

- La Création du MAS (Maison de l'alimentation et de la santé de Thau) : Un lieu de coordination des initiatives locales pour former, accompagner les initiatives, donner une cohérence territoriale, favoriser les synergies, faciliter l'accès à la production locale pour tous.
- La restauration collective : encourager l'évolution et/ou la création d'une ou plusieurs cuisines centrales qui prépareraient sur place les repas du territoire et qui seraient approvisionnées par des producteurs locaux. En s'inspirant du modèle d'Albi…
- La restauration de proximité : pour éduquer (choisir, connaître, cuisiner, prendre le temps, nutriscore intelligent) et pour créer du lien, donner du sens, partager les pratiques, échanger les recettes et les influences culturelles : encourager la création de cuisineries de quartier notamment dans les QPV ou de programmes pour impliquer les bénéficiaires d'aides, dans la mise en place des solutions.
- La mise en place de circuits-courts : amplifier les démarches existantes de circuit court comme (les Paniers de Thau) et organiser davantage de marchés locaux. En parallèle, développer l'agriculture en ville et dans les villages en créant des potagers urbains cela encouragerait les échanges entre voisins : des courgettes en pots contre des tomates du balcon !
- La précarité alimentaire et la cohésion citoyenne : mettre en réseau et coordonner tous les organismes aidants présents sur le territoire et s'appuyer sur le retour d'expériences d'autres initiatives telles que la sécurité sociale alimentaire.

Zoom sur

### LE MODÈLE D'ALBI

Depuis 2014, la ville d'Albi a fait le choix de privilégier une alimentation saine et locale dans ses cantines. Une cuisine centrale, approvisionnée par un potager en régie municipale et des producteurs situés dans un rayon maximal de 80 km, prépare tous les jours les repas des cantines de l'intercommunalité.

### DES EXEMPLES INSPIRANTS

La couveuse **Shake Mama** est un projet innovant, permettant de soutenir l'inclusion des femmes du quartier de la Mosson à Montpellier. Cette initiative vise à réunir des projets d'entreprises ou d'associations encourageant l'autonomie des femmes des quartiers QPV et à les accompagner grâce à des formations gratuites, de l'accompagnement et la mise à disposition d'un laboratoire de cuisine et d'un espace de restauration.

Les **Paniers Solidaires** est une initiative citoyenne locale qui permet de mettre en relation les producteurs locaux et les consommateurs en direct tout en accompagnant des foyers en situation de précarité.

# Une identité culturelle à préserver et à renforcer

Sète Agglopôle Méditerranée est constituée de 14 communes, dont on ne peut pas ignorer l'histoire récente : la fusion des deux anciennes intercommunalités : Thau Agglomération et la Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau.

Cette fusion laisse nécessairement des traces et des héritages dans la manière de voir et de concevoir le territoire.

Pour que cette échelle intercommunale reste pertinente, il faut qu'il y ait une cohésion des communes, une culture commune au niveau local pour avancer dans une direction cohérente.

## LE CONSTAT AUJOURD'HUI AU NIVEAU LOCAL

La ville de Sète conduit avec constance depuis plusieurs années une politique culturelle prolifique qui a contribué à la doter d'une image forte. Cette ambition a du mal à se diffuser à l'échelle des autres communes avec la même intensité. Cela pourrait notamment être lié aux compétences actuelles de l'agglomération en matière culturelle : les équipements culturels, les fouilles archéologiques préventives, l'enseignement de la musique et de l'art dramatique, la lecture publique avec les médiathèques, le soutien au festival de Thau, la CGEAC (coordination du dispositif de généralisation de l'éducation artistique et culturelle).







## PLUSIEURS ENJEUX SE PRÉSENTENT ALORS...

- **Amplifier** le développement d'une offre culturelle dense et diversifiée dans toutes les communes, tout au long de l'année pour rééquilibrer le territoire et mettre en cohérence les propositions.
- **Réorienter** la politique culturelle sur une offre « qui raconte la vie des gens » au détriment d'une offre formatée. Sans privilégier un retour aux racines et au temps d'avant, il faut refaire vivre nos traditions car elles sont porteuses de modernité, de partage et d'ouverture. Une offre qui rassemble, qui amuse, qui fasse du bien, qui rende fier et qui parle de nous.
- **Irriguer** le territoire en s'appuyant sur la création et les artistes locaux pour co-construire les projets.
- **Permettre** l'accès à l'éducation culturelle et artistique pour tous.



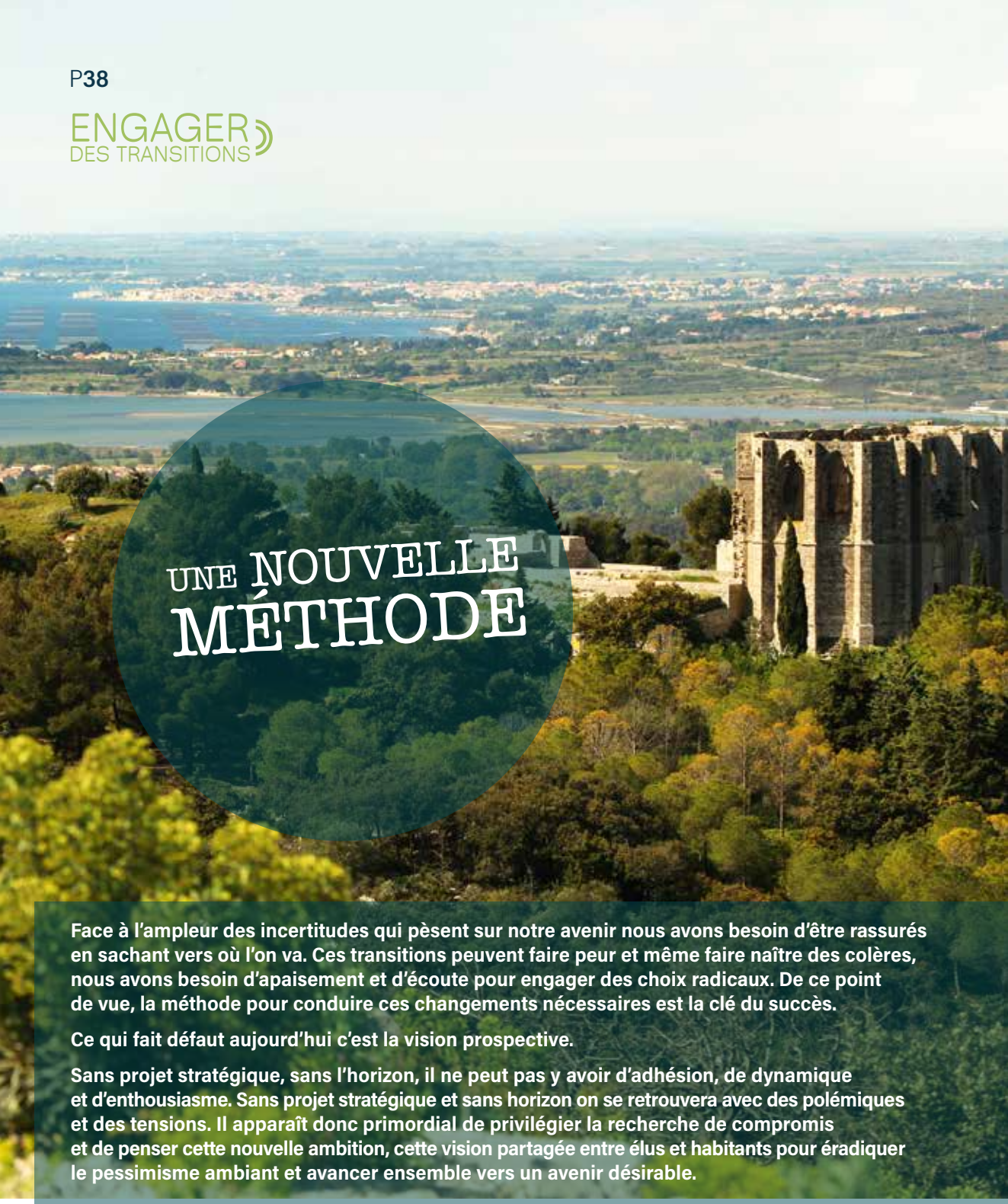
# ENGAGER DES TRANSITIONS

ENGAGER DES TRANSITIONS

P36 <P41

# ENGAGER DES TRANSITIONS

## UNE NOUVELLE MÉTHODE



# UNE NOUVELLE MÉTHODE

**Face à l'ampleur des incertitudes qui pèsent sur notre avenir nous avons besoin d'être rassurés en sachant vers où l'on va. Ces transitions peuvent faire peur et même faire naître des colères, nous avons besoin d'apaisement et d'écoute pour engager des choix radicaux. De ce point de vue, la méthode pour conduire ces changements nécessaires est la clé du succès.**

**Ce qui fait défaut aujourd'hui c'est la vision prospective.**

**Sans projet stratégique, sans l'horizon, il ne peut pas y avoir d'adhésion, de dynamique et d'enthousiasme. Sans projet stratégique et sans horizon on se retrouvera avec des polémiques et des tensions. Il apparaît donc primordial de privilégier la recherche de compromis et de penser cette nouvelle ambition, cette vision partagée entre élus et habitants pour éradiquer le pessimisme ambiant et avancer ensemble vers un avenir désirable.**

# Les changements à opérer sont importants

L'ampleur des transitions à opérer peut faire peur. Il faut que les changements proposés soient compris par tous, qu'ils paraissent légitimes et nécessaires, il faut qu'ils soient acceptables et justes pour tous. Rien ne pourra se faire comme avant, où l'élu fort de sa légitimité électorale disait aux citoyens « on se revoit dans 6 ans, entre-temps je m'occupe de tout ! ». Le citoyen ne se contente plus de voter une fois tous les cinq ou six ans. Il veut être associé à la fabrication de la décision publique en continu.

## LE CONSTAT

Aujourd'hui, l'échelle intercommunale est une échelle pertinente pour amorcer les changements au vu des enjeux qui se présentent à nous. L'agglomération gère des compétences majeures qui régissent directement la vie quotidienne des habitants (mobilité / aménagement du territoire / environnement / développement économique / habitat, etc.).

Cet échelon reste toutefois peu accessible aux citoyens pour plusieurs raisons :

- Désignation indirecte des élus intercommunaux, les habitants ne votent pas directement pour l'exécutif intercommunal et ne votent pas pour un programme / une stratégie intercommunale.
- Des décisions prises dans des instances techniques souvent peu médiatisées.
- Une communication insuffisante ou peu adaptée qui ne touche pas toujours efficacement le grand public.

On peut ajouter à cela des tentatives de dialogue avec des dispositifs participatifs existants mais peu développés :

- Les conseils de développement / les concertations publiques / les budgets participatifs : autant d'initiatives pour tenter d'associer la société civile à la prise de décision publique mais qui se soldent par une mécompréhension et un sentiment de « flou » pour les habitants.

**« LES CITOYENS N'ONT PLUS ENVIE DE SE CONTENTER DE METTRE UN BULLETIN DE VOTE DANS UNE URNE TOUS LES 5 ANS »**

*Membre du CODEV*

L'objectif de ces évolutions serait de dépasser l'image d'une intercommunalité technocratique et éloignée des citoyens alors même que celle-ci s'ancre dans leur quotidien.



# Une ambition nouvelle de concertation

Les travaux du Codev ont permis la réalisation d'une charte de la participation citoyenne. Ce document pédagogique est aujourd'hui disponible et prêt à être utilisé pour organiser une démarche innovante et systématique de concertation/ participation en amont de tout nouveau projet.

## POUR TOUT NOUVEAU PROJET : ENGAGEMENT D'UNE CONCERTATION PRÉALABLE.

Contrairement à une idée reçue la mobilisation des citoyens en amont de la décision n'est pas une perte de temps, tout au contraire, l'écoute préalable des citoyens permet d'enrichir les projets et éviter in fine des contestations ultérieures.

**« PRENDRE LE POULS DES HABITANTS C'EST IMPORTANT »**

*Membre du CODEV*

Pour cela voici les principales pistes à envisager :

- **Développer** des mécanismes de participation continue, systématique, clairs et cohérents en renforçant et en valorisant le rôle du conseil de développement (garantir le suivi systématique des avis).
- **Créer** des commissions thématiques paritaires (citoyen et collectivité) pour co- construire les politiques locales.
- **Mettre en cohérence** l'organisation des consultations régulières et engageantes avec obligation des élus d'assurer le suivi et le retour sur les propositions formulées.

En parallèle et pour aller plus loin on pourrait également expérimenter différentes formes de participation et ajuster en fonction des pratiques locales :

- **Instaurer** des référendums locaux sur des projets majeurs afin d'associer en direct les citoyens sur les décisions structurantes.
- **Permettre** l'interpellation sous forme de pétition citoyenne afin de proposer des projets ou des évolutions réglementaires.
- **Développer** des budgets participatifs intercommunaux.

## La Charte de la Participation Citoyenne

**En 2022, le groupe de travail « Gouvernance et participation citoyenne » a proposé une Charte de la participation citoyenne pour réfléchir à la place et aux conditions d'expression de la parole des habitants, afin d'associer au mieux les citoyens aux actions publiques qui ont un impact sur leur quotidien…**

## DES INITIATIVES RÉGULIÈRES D'EXPLICATION, DE PÉDAGOGIE

Voici des questions auxquelles les habitants espèrent des réponses. À une époque où les rumeurs se développent et où les fausses informations circulent, la pédagogie et les explications préalables à tout projet sont déterminantes pour le succès de sa réalisation.

Il faut donc expliquer en quoi le projet me concerne, en quoi il est juste, en quoi il concerne le collectif des habitants...

Recréer du lien et du dialogue sur les projets permettrait aux habitants de mieux comprendre le fonctionnement de l'agglomération en les faisant monter en compétence. Pour cela il faut être attentif à la manière de diffuser, en vulgarisant l'information et les prises de décisions. En ce sens, les travaux du Conseil de développement pourraient être un levier pour sensibiliser et pour s'adresser aux habitants.

## LA PARTICIPATION CITOYENNE, LA CLÉ POUR PORTER UNE NOUVELLE AMBITION

- **Restaurer** de la confiance envers les élus locaux.
- **Clarifier et comprendre** les enjeux.
- **Responsabiliser** les citoyens.

Elle permet également de libérer la parole, les craintes, les interrogations et de faire en sorte que les besoins remontent pour que la prise de décision soit in fine adaptée aux attentes.



Zoom sur

### LE PROJET LAFARGE

**Le conseil de développement a été saisi sur le devenir du site Lafarge. Après avoir travaillé sur ce projet nous avons identifié que sa situation géographique en faisait un lieu emblématique et stratégique pour le territoire. Au regard de ce positionnement et du temps long du projet, nous considérons que ce lieu pourrait être un parfait terrain d'expérimentation pour le lancement d'une démarche participative. Cette phase de consultation, conduite avec clarté et rigueur, accompagnées par des garants (le Conseil de développement) aurait plusieurs objectifs :**

**>> Faire découvrir un site méconnu et permettre l'appropriation des lieux.**

**>> Faire de la pédagogie en mettant en avant les contraintes fortes du site.**

**>> Faire émerger les signaux faibles de la part de citoyens qui s'expriment habituellement peu.**

**>> Contribuer à éclairer et enrichir le projet.**

**Inviter les citoyens du territoire à contribuer et co-construire un projet emblématique avec les élus serait une belle preuve de vitalité démocratique sur notre territoire et permettrait d'expérimenter pour généraliser la démarche et construire une ambition collective.**



DES AMBITIONS RÉALISTES

DES AMBITIONS RÉALISTES

DES AMBITIONS RÉALISTES

# P42 <P45

# DES AMBITIONS RÉALISTES



# DES AMBITIONS RÉALISTES

## « Notre territoire a des atouts »

Le premier atout ce sont ses habitants, dont on dit qu'ils sont rebelles, fiers, querelleurs, mais qui sont d'abord amoureux de leurs villes et villages, de leur singularité, de leur identité. Cet attachement, s'il n'est pas suffisant, il est indispensable pour bâtir une nouvelle ambition. Cet attachement est réel pour les natifs y compris de plusieurs générations et pour les nouveaux arrivants qui ont fait le choix de s'installer ici et pas ailleurs.

Le deuxième atout c'est toujours concernant notre population, la réalité de ses origines et de son histoire. On ne comprend rien si l'on oublie que les citoyens de Thau sont d'abord le résultat de vagues migratoires successives qui ont accueillis à certaines périodes une partie de la misère du monde, qu'elle soit européenne du sud (Espagne / Portugal / Italie) ou du Nord de l'Afrique (Maghreb).

Au moment où le rejet de l'autre, le rejet de l'étranger revient dans le débat public, il faut toujours garder en mémoire que nous sommes le fruit de cette mixité. De ce point de vue là, il ne faut jamais oublier que nous sommes un port, ouvert sur le monde, accueillant la diversité et les échanges. Nous pouvons donc aborder mieux que d'autres ces nouveaux défis et ces nouveaux enjeux.



# « Si nous sommes l'île singulière, nous ne sommes pas isolés du monde »

Notre proximité avec la Métropole de Montpellier, perçue trop souvent comme un danger sinon une menace, constitue un atout pourtant décisif, Montpellier qui continue de bénéficier d'un pouvoir d'attraction rencontre des contraintes fortes en matière foncière qui entravent son développement. Sète pourrait pertinemment jouer de cette proximité pour engager un dialogue gagnant – gagnant en matière de développement économique par exemple : nous sommes dotés d'un foncier disponible et mobilisable qui constitue à l'heure du ZAN, un atout majeur. Ce dialogue peut s'engager dans une posture équilibrée respectueuse de chacun.

Sète n'est pas et ne sera jamais la banlieue de Montpellier.



# « Pour engager ces transitions sans délai, des arbitrages financiers sont nécessaires, moins onéreux que ce que l'on pourrait craindre »



Engager les financements de travaux de repli du trait de côte permettra l'arrêt des subventions en pure perte de la défense de la « ligne Maginot » du trait de côte actuel. Privilégier un tracé de la nouvelle LGV Montpellier / Béziers modifié, en passant d'une vitesse thermique de 300 à 200km/h permettrait d'économiser + d'1M d'euros. Construire la ville sur la ville n'est pas plus cher que d'artificialiser des terres cultivables.

**FAIRE DE NOTRE TERRITOIRE,
UN TERRITOIRE D'EXCEPTION,
UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE,
UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE
EN MATIÈRE :
D'ALIMENTATION DURABLE,
DE MOBILITÉ DOUCE,
DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE,
DE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX,
DE LIEN SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ,
DE VITALITÉ DÉMOCRATIQUE.**

## VOILÀ UNE AMBITION FORTE QUI POURRAIT ÊTRE PARTAGÉE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE.

**Responsable de la publication :** Bruno Arbouet, Président du Conseil de développement Sète Agglopôle Méditerranée.

**Rédaction :** Les membres du Conseil de développement et Chloé Sabaté.

**Maquette et mise en pages :** b@bcommunication 06 65 15 36 14.

**Crédit Photos :** Claude Cruells, Service communication SAM, Chloé Sabaté, membres du Codev, Syndicat mixte du Bassin de Thau, IStock, Adobe Stock.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Sète Agglopôle Méditerranée

**Conseil de développement de Sète agglopôle Méditerranée**

4, avenue d'Aigues – BP 600 - 34110 Frontignan Cedex
Tél. 04 67 46 47 97 - codev@agglopole.fr